PATISLAND

COLLECTION RÉUSSIR SON CAP

LOCAUX & ÉQUIPEMENTS

AMÉNAGEMENT - ORGANISATION – ERGONOMIE

EN BONUS : 6 FICHES SUR LES ÉQUIPEMENTS EN ANGLAIS !

Rédaction et mise en page : Mohamed Marchouhi
Première édition : juillet 2009
Révision la plus récente : novembre 2026

www.patisland.fr
@patisland

EXTRAIT GRATUIT · LE LIVRE COMPLET COMPTE 55 PAGES · WWW.PATISLAND.FR

SOMMAIRE

CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS CE LIVRE

·	INTRODUCTION	2
01	LA PRÉVENTION DES RISQUES	3
02	LES PHASES D'UN PROJET	6
03	L'AGENCEMENT DES LOCAUX	8
04	LA MARCHE EN AVANT	10
05	LE NETTOYAGE ET LA DÉSINFECTION	12
06	LES SOLS	16
07	LES MURS & PLAFONDS	18
08	LES PORTES & FENÊTRES	21
09	LES SANITAIRES & VESTIAIRES	23
10	LE MAGASIN & LA VITRINE	25
11	LE BRUIT	28
12	L'ÉCLAIRAGE	30
13	L'ÉNERGIE	33
14	L'ENTRETIEN DE L'INOX	35
15	LES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL	38
16	L'ÉVACUATION DES EAUX	41
17	LA VENTILATION & L'AÉRATION	43
18	STOCKAGE DES PRODUITS D'ENTRETIEN	45
19	RÉCEPTION DES MATIÈRES PREMIÈRES	47
+	BONUS : FICHES D'ANGLAIS	49

INTRODUCTION

Les choix de conception des lieux de travail déterminent fortement le niveau de sécurité qui sera apporté aux salariés, mais aussi le niveau d'hygiène qui va être apporté à la fabrication des produits. Ils doivent permettre d'effectuer toutes les tâches de la manière la plus rationnelle possible.

En fonction du projet il faut donc évaluer les besoins en tenant compte de la surface du local, de sa situation par rapport au magasin et des ouvertures possibles vers l'extérieur.

EXTRAIT GRATUIT · LE LIVRE COMPLET COMPTE 55 PAGES · WWW.PATISLAND.FR

CHAPITRE 01

01

LA PRÉVENTION DES RISQUES

Il faut associer dès l'avant-projet tous les acteurs, y compris les agents de prévention, afin d'intégrer la prévention des risques professionnels le plus en amont possible pour des raisons d'efficacité, de coût…

Tous les choix doivent être faits en fonction de chaque situation et doivent tenir compte de la prévention des risques professionnels. L'outil de travail doit être adapté aux objectifs à atteindre.

1. Une démarche globale :

Il s'agit essentiellement de prendre en compte les aspects santé, sécurité et conditions de travail lors des choix effectués tout au long du projet.

Cette démarche sera celle du maître d'ouvrage à qui incombe la responsabilité juridique des choix de conception et qui est aussi le premier intéressé par la performance globale (économique et sociale) de l'outil de production et de travail.

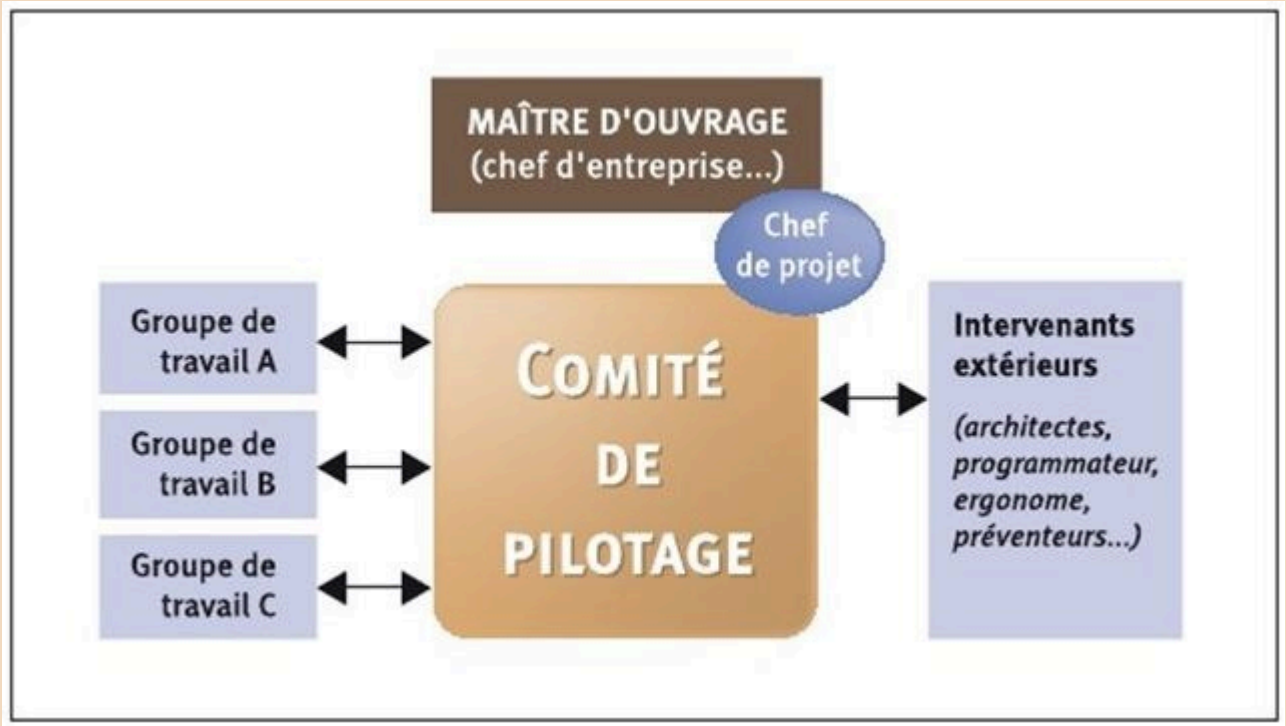
Trois orientations guident cette démarche de conception :

- la pluridisciplinarité et la participation : la démarche consiste en la collaboration, dès la phase programmation du projet, de différentes disciplines, notamment ingénierie, ergonomie, architecture, hygiène et sécurité, médecine du travail. Elle cherche à adapter le travail à l'homme en mettant en perspective les activités de travail futures probables et, à cet effet, en associant tout au long du projet les personnels concernés lorsqu'ils sont désignés ;
- la globalité : c'est une approche « multicritère » permettant la prise en compte de l'ensemble des composantes du projet, notamment :
  - le nombre de repas à servir par jour,
  - la sécurité sanitaire des aliments,
  - l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des salariés,
  - l'organisation du travail,
  - l'environnement de l'entreprise (bâtiments existants ou non, accès…),
  - l'évolution possible des locaux en fonction d'un développement futur de l'activité, etc.
- l'itération : la démarche autorise à tout moment les retours en arrière afin d'enrichir et de valider les choix effectués, facilitant ainsi la prise de décision éclairée.

2. La structuration de la démarche :

Le comité de pilotage est l'instance de coordination et de décision qui assure, dans les limites fixées par le maître d'ouvrage, la gestion du projet. Il est présidé par le maître d'ouvrage, son représentant ou le chef de projet. Il est composé, outre les représentants des groupes de travail, des représentants du personnel ou du CHSCT, du médecin du travail et des intervenants extérieurs. Il forme les groupes de travail et fixe l'échéancier des réunions.

Le groupe de travail doit être une instance de propositions tandis que le comité de pilotage « structure » ; la décision finale relevant néanmoins du maître d'ouvrage.



Note : Les intervenants extérieurs peuvent participer aux groupes de travail A, B, C...

3. La conception et la prévention :

L'intégration de la prévention des risques professionnels dans la démarche de projet vise à évaluer les conséquences des choix de bâtiment et de process en termes de risques potentiels encourus par les personnes. L'intégration de la prévention s'appuie sur le respect des principes généraux de prévention (voir encadré ci-après).

FIN DE L'EXTRAIT GRATUIT

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Vous venez de lire les premières pages. Le livre complet compte **55 pages**, au format PDF, téléchargeable tout de suite après le paiement.

4,99 €

Voir le livre complet

www.patisland.fr/livre-locaux-equipements.html